



COMMUNE DE MOURMELON LE PETIT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 JANVIER 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 7
Nombre de membres ayant délibéré : 7

Séance à 18h30

Sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 janvier à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de MOURMELON LE PETIT, régulièrement convoqué le 10 janvier 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle C de la Salle Pomme d'Or, sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire.

Présents : Mme Régine BROUARD – M. Denis PAUL – Mme Marie-Claude SIMON – Mme Jean-Louis MICHALOWICZ– Mme Marie ESPANET - Mme Sophie JOANNES-AUBERT.

Absents excusés : M. Daniel BOE – Mme Christine PRAME– Mme Caroline LEGROS – M. Kévin DUCREUX – Mme Annick DUSSAULX –M. Christophe SIMONIN.

Mme Sophie JOANNES-AUBERT est élue secrétaire de séance.

Délibération n° 2024-07 : Tarifs de location de la nouvelle salle des fêtes

**VU la simulation de l'architecte sur les frais d'énergie,
CONSIDERANT la nécessité d'attribuer des tarifs de location de la nouvelle salle des fêtes,
CONSIDERANT la proposition de la commission « travaux nouvelle salle polyvalente », réunis les 30 novembre 2023 et 15 janvier 2024,**

Monsieur le maire propose au Conseil municipal de fixer les tarifs de la nouvelle salle des fêtes, et de valider les tarifs suivants :

Dates HIVER : 01/09 au 30/04

Dates ETE : 01/05 au 31/08

LOCATION A LA JOURNEE

- | | |
|--|-------|
| ✓ Pour tous (Vin d'honneur...) | 150 € |
| (Particuliers de Mourmelon-Le-Petit,
L'ancienne CCRM et communes limitrophes maxi 10 kms) | |
| ✓ Pour les extérieurs | 450 € |

LOCATION DU VENDREDI APRES-MIDI AU LUNDI MATIN

- | | |
|---|-------|
| ✓ Tarifs été particuliers de MOURMELON LE PETIT : | 600 € |
| ✓ Tarifs hiver particuliers de MOURMELON LE PETIT : | 740 € |

- ✓ Tarifs été particuliers de l'ancienne CCRM
Et communes limitrophes (maxi 10 kms) : 1200 €
- ✓ Tarifs hiver particuliers de l'ancienne CCRM
Et communes limitrophes (maxi 10 kms) : 1500 €
- ✓ Tarifs été extérieur : 2000 €
- ✓ Tarifs hiver extérieur : 2500 €
- ✓ Associations de MOURMELON LE PETIT et de l'ancienne CCRM
et communes limitrophes maxi 10 kms:
 - Tarif été pour les festivités à but non lucratif : 50 €
 - Tarif hiver pour les festivités à but non lucratif : 150 €
 - Pour les festivités à but lucratif :
 - Tarif été : 200 €
 - Tarif hiver : 400 €

CAUTIONNEMENT

- ✓ Dégâts matériels 500 €
- ✓ Ménage 200 €

ACOMPTE LORS DE LA RESERVATION

Le chèque sera encaissé, uniquement si la réservation est annulée moins d'un mois avant la date de la location.

LOCATION A LA JOURNEE

- ✓ Pour tous 100 €

LOCATION DU VENDREDI APRES-MIDI AU LUNDI MATIN

- ✓ Tarifs MOURMELON LE PETIT : 200 €
- ✓ Tarifs autres : 300 €

Pour les Associations intervenant hebdomadairement (sport, bricolage...) un remboursement forfaitaire annuel des charges de fonctionnement, d'un montant de 200 €, sera appliqué.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider les tarifs suivants, ces tarifs seront applicables à compter de l'ouverture de la nouvelle salle des fêtes :

Dates HIVER : 01/09 au 30/04

Dates ETE : 01/05 au 31/08

LOCATION A LA JOURNEE

- ✓ Pour tous (Vin d'honneur...) 150 €
(Particuliers de Mourmelon-Le-Petit,
L'ancienne CCRM et communes limitrophes maxi 10 kms)
- ✓ Pour les extérieurs 450 €

LOCATION DU VENDREDI APRES-MIDI AU LUNDI MATIN

- ✓ Tarifs été particuliers de MOURMELON LE PETIT : 600 €
- ✓ Tarifs hiver particuliers de MOURMELON LE PETIT : 740 €

- ✓ Tarifs été particuliers de l'ancienne CCRM
Et communes limitrophes (maxi 10 kms) : 1200 €
- ✓ Tarifs hiver particuliers de l'ancienne CCRM
Et communes limitrophes (maxi 10 kms) : 1500 €

- ✓ Tarifs été extérieur : 2000 €
- ✓ Tarifs hiver extérieur : 2500 €

- ✓ Associations de MOURMELON LE PETIT et de l'ancienne CCRM
et communes limitrophes maxi 10 kms:
 - Tarif été pour les festivités à but non lucratif : 50 €
 - Tarif hiver pour les festivités à but non lucratif : 150 €

 - Pour les festivités à but lucratif :
 - Tarif été : 200 €
 - Tarif hiver : 400 €

CAUTIONNEMENT

- ✓ Dégâts matériels 500 €
- ✓ Ménage 200 €

ACOMPTE LORS DE LA RESERVATION

Le chèque sera encaissé, uniquement si la réservation est annulée moins d'un mois avant la date de la location.

LOCATION A LA JOURNEE

- ✓ Pour tous 100 €

LOCATION DU VENDREDI APRES-MIDI AU LUNDI MATIN

- ✓ Tarifs MOURMELON LE PETIT : 200 €
- ✓ Tarifs autres : 300 €

Pour les Associations intervenant hebdomadairement (sport, bricolage...) un remboursement forfaitaire annuel des charges de fonctionnement, d'un montant de 200 €, sera appliqué.

Fait à MOURMELON LE PETIT 18 Janvier 2024

Le Maire
René MAIZIERES

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture
Le 18 janvier 2024
Et de la publication, le 18 janvier 2024
Le Maire
René MAIZIERES



